



**LA VOIE DU
PUY EN VELAY
LE PUY EN VELAY → CONQUES**
Version rando courtes
16 jours / 15 nuits

**Randonnée en liberté, avec transfert des bagages.
15 jours de randonnée. En hôtel et auberge en ½ pension**



PROGRAMME

Jour 1 • Accueil en fin d'après-midi au **Puy-en-Velay**.

Si vous arrivez au Puy en Velay en fin de matinée ou au plus tard en début d'après-midi, vous pourrez visiter : la vieille ville, la cathédrale et son cloître dixième, le rocher et la chapelle St Michel d'Aiguilhe, les différents musées...

Jour 2 • LE PUY EN VELAY → MONTBONNET - 16 km – 4H00 de marche

La cathédrale du Puy est le point de départ des marcheurs qui s'apprêtent à emprunter le GR 65. L'itinéraire s'élève rapidement pour s'extraire de la cuvette du Puy. Il traverse les Monts du Velay, terre de culture de la lentille.

Jour 3 • MONTBONNET → MONISTROL D'ALLIER - 14 km, 3h30 heures de marche.

On pénètre au cœur de la chaîne volcanique du Devès avant d'arriver à la petite bourgade de St Privat d'Allier. Peu après avoir quitté St Privat, on passe au hameau de Rochegude célèbre pour sa chapelle Saint Jacques. Le sentier plonge ensuite dans les gorges du haut Allier frontière naturelle entre le Velay et le Gévaudan.

Jour 4 • MONISTROL D'ALLIER → SAUGUES - 13 km - 3H30 de marche

La montée sur le plateau de Saugues constitue la difficulté majeure de ce tronçon du chemin de St Jacques (environ 500 mètres de dénivelé à la montée).

Jour 5 • SAUGUES → LE VILLERET D'APCHIER - 11.5 km - 3H00 de marche

De Saugues, bourgade célèbre pour sa Tour des Anglais et pour sa foire aux champignons, l'itinéraire aborde le plateau de la Margeride qui offre ses vastes espaces herbagers

Jour 6 • LE VILLERET D'APCHIER → LES FAUX - 14.5 km, 4h00 de marche.

La Margeride où dominent les landes à genêts, à bruyères et à myrtilles, entrecoupées parfois d'une insolite savane de fougères géantes sert de décor à cette journée de marche.

Jour 7 • LES FAUX → LES ESTRETS - 13.5 km, 3h30 de marche.

De St Alban, le sentier de Grande Randonnée descend dans la vallée de la Truyère. En chemin, on pourra admirer l'église romane des Estrets, remaniée à diverses époques, surmontée d'un clocher mur à trois baies supportant un petit clocheton.



**LA VOIE DU
PUY EN VELAY
LE PUY EN VELAY → CONQUES**
Version rando courtes
16 jours / 15 nuits

Jour 8 • LES ESTRETS → AUMONT-AUBRAC - 8 km, 2h30 de marche.

Courte marche bucolique qui remonte sur la vaste plaine de la Margeride et atteint Aumont Aubrac.

Jour 9 • AUMONT-AUBRAC → FINIEYROLIS 16 km - 4h00 de marche

Depuis Aumont-Aubrac en « Terre de Peyre », comprendre terre de pierre, le chemin de Compostelle traverse quelques jolis bosquets de pins avant de rejoindre les immensités de l'Aubrac tapissés de pâturages à perte de vue ponctués par quelques burons. Nous sommes ici au pays du célèbre couteau de Laguiole, instrument indispensable pour couper le fromage du même nom.

Jour 10 • FINIEYROLIS → NASBINALS - 11 km - 3h00 de marche

Cette étape se déroule au cœur du plateau de l'Aubrac où le rite ancestral de la transhumance est toujours vivace (fête de la transhumance, en principe autour du 25 mai). Les gourmets retrouveront au moment du déjeuner toutes les saveurs de cette région en dégustant au passage, dans un buron ou bien encore dans une auberge de campagne, les plats du terroir tels que l'aligot, la charcuterie de montagne ou bien encore une bonne omelette aux cèpes

Jour 11 • NASBINALS → SAINT CHELY D'AUBRAC - 17 km - 4h30 de marche.

De 1200 m au départ de Nasbinals, on arrive à Saint-Chély-d'Aubrac qui culmine à 800 m d'altitude. Nous descendons désormais, progressivement, vers la vallée du Lot ! Néanmoins avant de profiter de ce doux cheminement, il faudra atteindre un col situé à 1368 m !

Jour 12 • SAINT CHELY D'AUBRAC → SAINT COME D'OLT - 16 km - 4h00 de marche.

On quitte le pays des « Boraldes » (nom donné aux cours d'eau qui descendent de l'Aubrac) pour rejoindre plus bas la vallée du Lot à hauteur de St Côme d'Olt classé parmi « les plus beaux villages de France ». C'est l'ancienne appellation du Lot qui a donné son nom au pays d'Olt.

Jour 13 • SAINT COME D'OLT → ESTAING - 15.5 km - 4h00 de marche

Saint-Côme-d'Olt est une cité pleine de charme avec ses quartiers anciens, son église et son clocher en vrière. L'itinéraire du chemin de St Jacques suit le cours de la rivière du Lot jusqu'au joli village d'Estaing. Ce tronçon est classé par l'Unesco.

Jour 14 • ESTAING → GOLINHAC - 13 km - 3h30 de marche

On quitte la vallée du Lot à hauteur du village de Golinjac remarquable par son église qui conserve des assises romanes d'un prieuré bénédictin qui dépendait de l'abbaye de Conques

Jour 15 • GOLINHAC → SENERGUES - 12 km - 3h00 de marche

En descendant dans la combe encaissée de l'Ouche, on parvient sur le Dourdou qui se jette un peu au nord dans le Lot

Jour 16 • SENERGUES → CONQUES - 13 km - 3h30 de marche.

Conques fait souvent partie des coups de cœur du pèlerin. La vue sur ce village est saisissante pour qui vient de l'Est. et on découvre ce bourg aux toits pointus où dominent les trois tours de la basilique Sainte Foy. On pourra également admirer son portail, véritable trésor de l'époque romane.

Fin de la randonnée à votre arrivée à Conques



**LA VOIE DU
PUY EN VELAY
LE PUY EN VELAY → CONQUES**
Version rando courtes
16 jours / 15 nuits

LE TARIF COMPREND

- L'hébergement en chambre double
- La 1/2 pension du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour,
- La documentation pour la réalisation de la randonnée
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE TARIF NE COMPREND PAS

- Les pique-niques, les boissons, les visites
- Le voyage depuis votre domicile jusqu'au lieu d'accueil et de retour.
- Le voyage retour Conques → Le Puy en Velay pour récupération de votre véhicule.
- Les assurances
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre véhicule et raccourcir certaines étapes
- Les frais de parking.
- Les frais de dossier 15 € par personne

À VOTRE ARRIVÉE

Accueil à l'hôtel au Puy en Velay en 1/2 pension. Le lendemain avant de commencer votre circuit vous laissez vos sacs de voyage à l'accueil de l'hôtel ils seront pris en charge par un transporteur

HÉBERGEMENT

15 nuits en hôtels et auberge en chambre individuelle

REPAS

Demi-pension pendant toute la durée du séjour, petit déjeuner et dîner pris à l'hôtel
Possibilité, en option, de commander les repas du midi, la veille au soir, pour le lendemain, en supplément à régler sur place.

NIVEAU

En règle générale aucune technique ni difficulté sur ce circuit dont les durées de marche n'excèdent pas 5h. Entre 8 et 17 km par jour.

PORTAGE

Vous prévoyez un sac à dos (30-40l) pour porter uniquement les affaires de la journée. (Si vous avez pris l'option transfert de bagages)

TRANSFERT DE VOTRE SAC

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT 1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE **NE DEPASSANT PAS 13 KG** ; au-delà le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).



**LA VOIE DU
PUY EN VELAY
LE PUY EN VELAY → CONQUES**
Version rando courtes
16 jours / 15 nuits

ACCES

En train : gare SNCF du Puy en Velay

Retour

En train : Depuis Conques, il faut rejoindre la gare SNCF de St-Christophe - Vallon (ligne Rodez - Paris via Brive) ou celle de Rodez.

- pour rejoindre St-Christophe - Vallon : taxi Lample (Tél : 04 71 49 95 55 ou 06 07 75 93 32) assure un service à la demande entre Conques et la gare SNCF de St-Christophe - Vallon.

- pour rejoindre Rodez : accès en autocar - Tél : 05 65 77 10 55. Uniquement le lundi en période scolaire (sauf jours fériés - durée du trajet : 1h15 environ).

Gare routière de Rodez - Tél. : 05 65 68 11 13. Gare SNCF de Rodez - Tél. : 05 65 77 33 30.

Pour connaître les horaires en cours des trains, consulter le site Internet : www.voyages-sncf.com

Ligne SNCF Rodez / Paris

En voiture

Bon plan Stationnement

Pendant votre randonnée, vous pouvez laisser votre voiture :

- au parking souterrain du Breuil. Il existe un tarif spécial "Pèlerin de Saint-Jacques. Le parking est fermé les dimanches et jours fériés (pas d'arrivée mais départs possibles). Renseignements au 04 71 02 03 54.

- au parking Foch 6 avenue Foch 43000 Le Puy en Velay.

Ouvert 7/7 24/24 week-end et jours fériés compris.

Forfait spécial Pèlerin de Saint-Jacques sur réservation préalable.

Tarif : 7 jours 22 € / 14 jours 44 €

Pas de limitation de hauteur. Pour véhicule VL exclusivement. Parking sous vidéo surveillance.

<https://www.parkinglepuyenvelay.fr/> Téléphone : 07.681.07.681 ou 06.10.30.70.44

NAVETTES RETOUR

Les navettes sont des minibus privés destinés aux pèlerins, à réserver au moment de votre réservation.

Navette retour entre Conques et Le Puy-en-Velay (à réserver par nos soins)

minibus depuis Conques 4h de trajet ; 2 départs : le matin à 08h10 (arrivée Le Puy 12h00) et l'après-midi à 13h30 (arrivée le Puy à 17h00)-

50 € par personne le matin / **60 €** par personne l'après-midi.

Retour depuis Conques Avec la navette vous pouvez rejoindre la gare SNCF de Figeac l'après midi Depart Conques 13h00 Arrivée 14h30 à Figeac. Train pour Paris via Brive.

QUEL ÉQUIPEMENT PRÉVOIR

- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30/40litres
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain -
- veste coupe-vent (type goretex) + cape de pluie ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou randonnée), un pull de laine ou fourrure polaire
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...)



LA VOIE DU PUY EN VELAY LE PUY EN VELAY → CONQUES

Version rando courtes 16 jours / 15 nuits

PRATIQUE

Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours. Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

www.chemindec compostelle.com/Associations/Associations.html

https://lescheminsverscompostelle.fr/credencial/demande_credentials.php

ASSURANCE

Conformément à la réglementation, nous sommes assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurons nous substituer à votre Responsabilité Civile Individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation - rapatriement - maladie - accident de voyage - perte ou vol de bagages - secours en montagne - interruption de voyage.

LE VOYAGE LIBERTÉ

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.

Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre circuit, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

RÈGLEMENT

À l'inscription : Acompte de 30 % du prix du séjour.

Un mois avant le départ : Règlement du solde.

Règlement par chèques et carte bancaire.

Conditions d'Annulation

En cas de désistement de votre part, les frais retenus seront les suivants :

- plus de 30 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu pour tous les Voyages Liberté et en groupe.

Ces frais ne sont pas remboursables par la garantie annulation des assurances que nous vous proposons.

- de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour,

- de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour,

- de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour,

- moins de 2 jours avant le départ ou non-présentation au départ : 100 % du montant du séjour.

Il est indispensable de nous prévenir IMMEDIATEMENT. Les frais d'annulation seront calculés à partir de la date de première manifestation confirmée par une lettre recommandée avec avis de réception datée du même jour de votre part. Les sommes retenues pourront être remboursées par l'assurance si vous l'avez souscrite (sauf les frais à plus de 30 jours avant le départ).